

## **L'ALENA : créateur de richesse aux États-Unis et au Canada**

Stéphane Forget, MBA  
Président-directeur général  
Fédération des chambres de commerce du Québec

Gary Douglas,  
President and CEO,  
North Country Chamber of Commerce

La dernière campagne électorale américaine a suscité une remise en question des bienfaits de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En tant que représentant de milliers d'entreprises et de leurs employés, qui bénéficient de la croissance soutenue du commerce entre les États-Unis et le Canada, nous sommes les témoins de première ligne des retombées quotidiennes, concrètes et positives de cette relation.

Bien qu'aux États-Unis, la remise en question de l'ALENA fasse référence à des enjeux qui concernent davantage la relation entre les États-Unis et le Mexique, il est essentiel de comprendre que l'ALENA est né de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada et constitue maintenant le cadre de notre partenariat économique bilatéral, et celui qui dicte le commerce global entre les trois pays.

Le partenariat économique entre le Canada et les États-Unis est sans aucun doute l'un des grands succès de l'histoire économique moderne. Il s'agit d'une relation unique; elle représente la plus grande relation commerciale au monde entre deux pays. Depuis l'adoption de l'ALENA, le volume des échanges a quadruplé pour atteindre, en 2015, une valeur excédant 880 milliards de dollars. L'ALENA génère des emplois pour plus de 9 millions d'Américains et quelque 35 États américains considèrent maintenant le Canada comme leur principal marché international.

Bien que ce fait ne soit pas communément reconnu dans les discussions sur le commerce, les États-Unis et le Canada sont l'un pour l'autre le premier partenaire commercial et le premier marché d'exportation. D'une perspective canadienne, on constate qu'environ 400 milliards de dollars de marchandises ont pris le chemin des États-Unis en 2015, ce qui représente les trois quarts des exportations du pays. Pour la province de Québec, ce sont près de 70 % des exportations internationales qui sont destinées aux États-Unis.

Il est toutefois très important de noter que les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont particulièrement complémentaires, surtout dans le cas des produits manufacturés. Nos deux pays, ont désormais dépassé le stade des échanges commerciaux pour développer une économie binationale, hautement intégrée, au sein de laquelle nous fabriquons des produits conjointement, ce qui augmente notre compétitivité mondiale respective. Par

exemple, plus de 40 % des produits manufacturés acheminés aux États-Unis, en provenance du Canada, ont des composants américains qui reflètent cette intégration. On remarque également que les principales exportations canadiennes vers les États-Unis, comme le pétrole, le gaz et l'électricité, en plus de provenir d'un voisin, allié économique et stratégique, soutiennent l'économie et le mode de vie des États-Unis.

Si le commerce et le partenariat économiques entre le Canada et les États-Unis a continué de s'intensifier au cours des dernières années, c'est principalement en raison de l'accès partagé à nos marchés respectifs, facilité par l'ALENA. L'élimination des droits de douane a rendu nos entreprises qui exportent plus compétitives, grâce à l'accès à un plus vaste marché. Avec peu ou pas de contraintes, nos entreprises ont été en mesure d'accroître leur productivité, d'investir dans de nouvelles technologies et de produire des biens et des services à moindre coût, ce qui a aidé à stimuler les exportations des États-Unis et du Canada ailleurs dans le monde.

Ensemble, nous augmentons notre performance économique respective, nous innovons pour l'avenir et nous développons de nouveaux marchés à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Comme pour tous les principaux accords, il peut être bénéfique d'en revoir les modalités de temps à autre et l'ALENA ne fait pas exception. Toutefois, il est essentiel que toutes les discussions qui concernent le futur de l'ALENA tiennent pleinement en compte que cet accord implique trois nations et inclue un partenariat économique bilatéral unique et très positif qui unit le Canada, les États-Unis et le Mexique. Un soin particulier doit être apporté afin de ne pas causer de préjudices ou d'interférer dans cette dynamique mutuellement importante. Aussi, nous devons trouver de nouvelles façons de continuer de construire ensemble en se fondant sur nos réussites.

Nos deux organismes et nos membres ont contribué activement à la croissance économique transfrontalière et sont prêts, les yeux tournés vers l'avenir, à travailler en partenariat pour maximiser la croissance et notre essor économique mutuel.

-30-

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

### **À propos de la North Country Chamber of Commerce**

La North Country Chamber of Commerce est une chambre de commerce régionale desservant les comtés de Clinton, Essex, Franklin, Hamilton et Northern Warren dans l'État de New York et le sud du Québec. Avec plus de 3 200 membres, elle représente la plus grande alliance commerciale et de développement économique dans le nord de l'État et constitue l'une des cinq plus grandes chambres de l'État de New York.